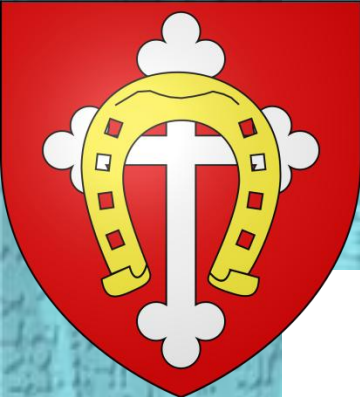




WAHLBACH

Juillet 2025

le hibou rapporteur N° 18

Retrouvez les infos sur www.wahlbach.fr



Un grand merci à Olivier KEIFLIN et Gérard RICH pour le don des bancs.

MOT DU MAIRE

Chères Wahlbachoises, Chers Wahlbachois,

Le printemps a laissé place à un bel été, la saison des vacances, des barbecues en famille, entre amis et voisins. C'est également la saison des tontes, des travaux de jardinage, et des travaux agricoles. Et comme nous vivons dans un petit village rural, je vous demande d'être tolérants, et de respecter les heures de tontes.

La journée citoyenne 2025 a encore connu un franc succès, et je remercie tous les participants, ainsi que les personnes qui ont préparé le repas de midi, et Sébastien Rich pour avoir offert le pain et à Patrick MARTIN pour le gratin Dauphinois !

Mes remerciements vont également aux personnes qui travaillent dans l'ombre durant l'année, pour entretenir notre beau village.

En matière d'urbanisme, les travaux d'amélioration de la rue de la Liberté devraient démarrer au plus tard au début de l'automne.

Les études pour la réalisation d'un périscolaire se poursuivent également.

J'ai une pensée émue pour notre doyenne Mme Madeleine GOETZ, qui s'est éteinte à l'âge de 99 ans. Toutes nos condoléances à ses fils Joseph et Louis, ainsi qu'à sa belle-fille et son petit-fils.

Les Adjoints, les membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été, et de belles vacances !

Je vous remercie pour votre attention.

Votre Maire, Anthony Martin



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MARS 2025

COMPTE UNIQUE FINANCIER (CFU) 2024

Monsieur le Maire présente le compte unique financier 2024 qui s'établit comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

Recettes :	540 045.90
Dépenses :	<u>406 317.58</u>
Excédent 2024 :	133 728.32
Excédent reporté 2023 :	225 342.34

Soit un excédent total de 359 070.66 €

➤ **Section d'investissement**

Recettes :	206 550.31
Dépenses :	<u>183 313.35</u>
Excédent 2024 :	23 236.96
Déficit reporté 2023 :	- 5 436.21

Soit un excédent total de 17 800.75 €

Résultat d'exécution du budget : 359 070.66 - 17 800.75 = 376 871.41 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte unique financier tel que présenté par le Maire.

REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte unique financier, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de : 359 070.66 €
- un excédent d'investissement de : 17 800.75 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

- ❖ Report en fonctionnement R 002 : 59 070.66 €
(359 070.66 - 300 000)
- ❖ Affectation en réserves R 1068 : 300 000.00 €
- ❖ Report en investissement R 001 : 17 800.75 €

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITIONS 2025

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux communaux pour 2025, à savoir :

- * taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.75 %
- * taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70.57 %
- * taxe d'habitation : 22.65 %

BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire informe que le budget primitif 2025 peut être établi comme suit :

➤ **Section de fonctionnement :**

Dépenses : 528 328.66 €

Recettes : 528 328.66 €

➤ **Section d'investissement :**

Dépenses : 634 969.74 €

Recettes : 634 969.74 €



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 tel que présenté par le Maire.

CHOIX DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire présente trois offres d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le périscolaire.

L'offre consiste à assister la commune dans l'étude de faisabilité, de l'assistance à la sélection de maître d'œuvre et à la programmation des délais.

- E2CK (Etudes et Economie de la Construction) de Wittelsheim pour un montant de 11 150 € HT soit 13 380 € TTC
- Tout un Programme de Mulhouse pour un montant de 24 640 € HT soit 29 568 € TTC.
- L'ADAUHR de Colmar pour un montant de 18 505 € HT soit 22 206 € TTC.

Après l'étude des offres, le Conseil Municipal décide d'exclure l'offre d'E2CK car il ne propose pas l'assistance à la mise en place des procédures.

Monsieur le Maire précise que le délai et la réactivité de "Tout un Programme" est un point à ne pas négliger malgré le coût plus élevé.

Une aide de 30% peut être octroyée à la commune par la Caisse des Dépôts pour les frais du bureau d'études.

Après discussion et études des propositions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'offre de "Tout un programme" de Mulhouse.

PRINCIPALES DECISIONS DU SIVOM WAHLBACH - ZAESSINGUE

Séance du 17 mars 2025

Le Conseil du SIVOM Wahlbach-Zaessingue s'est réuni en séance ordinaire le 17 mars 2025 à la mairie de Wahlbach, sous la présidence de M. Thiébaut SCHELLENBERGER. Voici les principaux points abordés :

Compte unique financier (CFU) 2024

Le compte unique financier (CFU) 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 79 524,88 € (dont 62 145,38 € pour l'exercice 2024)
- Un déficit d'investissement de 3 296,63 €
- Le résultat global de l'exercice s'établit à +76 228,25 €.

Affectation des résultats

Le Conseil décide d'affecter :

- 43 524,88 € en report de fonctionnement
- 36 000 € en réserves
- - 3 296,63 € en report d'investissement

Budget primitif 2025

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité :

- 433 722,88 € en fonctionnement (dépenses et recet
- 52 200 € en investissement (dépenses et recettes)

Le Président est autorisé à procéder à des virements internes de crédits dans la limite de 7,5 % des montants votés.

Convention de participation prévoyance 2026

Le Conseil mandate le CDG 68 (Centre de Gestion du Haut-Rhin) pour lancer une négociation en vue d'un accord collectif local sur la protection sociale complémentaire des agents, applicable au 1er janvier 2026. La collectivité conservera la liberté d'adhérer ou non à la convention.

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La première CTG (2021-2024), portée par Saint-Louis Agglomération et la CAF du Haut-Rhin, a donné de bons résultats. Son renouvellement est engagé pour la période 2025-2029, avec deux nouveaux axes de travail : l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits. Le Conseil autorise la signature de cette nouvelle convention.



Passation de commandement des sapeurs-pompiers

Suite au départ du Chef de Corps Nicolas Guibé, une cérémonie de passation avec le Capitaine Ducourtioux (Centre de secours de Magstatt-le-Bas) sera organisée. La date reste à définir.

Projet de pèriscolaire à Wahlbach

La commune envisage la construction d'un pèriscolaire sur le terrain attenant à la mairie, pour accueillir le RPI Wahlbach-Zaessingue. L'acte notarial est en préparation. La répartition des charges pour l'aménagement mobilier reste à discuter.



Pour plus de précision concernant les sujets évoqués lors de cette réunion, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune pour prendre connaissance du compte-rendu complet.

Infos diverses

CONTACTS « EAU POTABLE »



Saint-Louis Agglomération
Antenne de Hagenthal-le-Bas
2 rue Oberdorf
68220 HAGENTHAL-LE-BAS
Tél : 03 67 35 72 50

Urgence : 03 89 70 46 68
(en dehors des heures d'ouverture au public)

Saint-Louis Agglomération
Pôle de Sierentz
57 rue Rogg Haas
68510 SIERENTZ
Tél : 03 89 28 54 28

Urgence : 03 89 70 46 68
(en dehors des heures d'ouverture au public)

Véolia
12 rue de Colmar
68220 HÉSINGUE
Tél : 09 69 32 35 54

CEREMONIE DU NOUVEL AN



Bonne Année

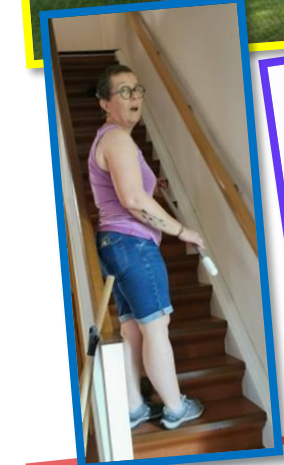


DISTINCTIONS DONNEURS DE SANG

CEREMONIE DU 8 MAI 2025



JOURNEE CITOYENNE



MERCI A TOUS LES BENEVOLES POUR LEUR PARTICIPATION



GRAINE DE MÔMES

L'association Graine de Mômes est fière de faire un point sur les manifestations passées.

Tout d'abord notre vente de fromage qui nous a permis d'acheter nos propres jeux de kermesse, deux tonnelles et deux lecteurs CD pour l'école maternelle.

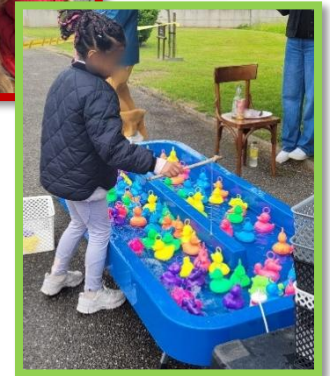
Notre premier Loto des enfants fut un réel succès ! La deuxième édition est déjà programmée pour 2026 !



Grâce aux bénéfices réalisés nous avons pu privatiser le Center Kids et financer à plus de 50% une soirée avec repas et animations pour les enfants. Les parents plus que ravis nous ont déjà demandé la date de la prochaine soirée.



Nous avons comme l'année dernière participé au marché aux puces de Zaessingue avec notre village d'enfants. Malgré la météo vous avez été nombreux à venir nous rendre visite. Un grand merci à vous !



Les danseurs et danseuses ont quant à eux enflammé la piste de danse pour leur spectacle de fin d'année.

Il reste quelques places pour la rentrée de septembre 2025, Avis aux enfants !
Merci aux maires de Wahlbach et Zaessingue ainsi qu'au Président du SIVOM pour leurs soutiens.

Mais aussi à vous, participants à nos manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 20 septembre 2025** pour venir nous rencontrer lors d'un goûter au Wahlpark (plus d'informations à venir)

Pour ne rien louper de nos manifestations suivez-nous sur notre page Facebook :

Association Graine de Mômes

Et si l'envie vous dis de nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter, plus on est de fous, plus on rit.

Bel été et à bientôt

L'équipe Graine de Mômes



ASSOCIATION WAHLBACH ANIM'

La nouvelle association Wahlbach anim' a pour objet de :

- Créer ou développer des actions visant à favoriser la solidarité du village.
- Favoriser et soutenir l'animation du village en mettant en place des activités culturelles et sportives.
- Participer aux manifestations communales.
- Soutenir et favoriser toute initiative pour l'amélioration de la vie du village et des villageois.

Envie de vous retrouver pour une activité tricot, crochet, couture, débutant ou confirmé...
Merci de prendre contact avec l'association Wahlbach Anim' au 03 89 07 87 59 ou par mail wahlbachanim@gmail.com



Envie de marcher ou de faire du vélo en groupe.
Adhérez à notre chenille.
Pour plus de renseignements, contactez Wahlbach Anim' au 03 89 07 87 59 ou par mail wahlbachanim@gmail.com

Deux manifestations ont été organisées depuis la création.
Nous souhaitons remercier les habitants de leur présence et de leur soutien.
N'hésitez pas à vous manifester, si vous souhaitez adhérer à notre association. (wahlbachanim@gmail.com ou en mairie de Wahlbach)

**LA SOIREE VIN CHAUD
LE 15 MARS 2025**



**LE 1ER BIERGÀRTEN
DU 23 MAI 2025**



**PROCHAINE SOIREE : SOIREE DANSANTE AVEC REPAS
LE 13 SEPTEMBRE 2025**

Un petit clin d'œil de la part des séniors de Wahlbach

Comme le veut la tradition, et tous les débuts d'année, les anciens se sont réunis spécialement pour fêter les Rois. C'est une des plus anciennes fêtes du christianisme.



Il y a des siècles, la galette fût inventée par un noble florentin « Le marquis de Frangipani ». Son origine remonte à l'époque Romaine. En son temps la galette fût faite en pain, et la fève était un haricot sec. La galette est partagée en autant de parts qu'il y avait de convives, plus UNE. Cette dernière appelée « part du pauvre » est destinée au premier pauvre qui se présenta. La fève est le symbole de la fertilité et de l'abondance.



Le détenteur de la fève devait offrir un verre à tous ceux qui ont partagé la galette. Pour échapper à cette tradition, le détenteur, très souvent, l'avalait.

Cette fête était consacrée à Saturne (père de Zeus) qui est le dieu de l'agriculture. Les croyances veulent que la fève soit conservée dans le porte-monnaie, afin que l'argent y soit assuré pour toute l'année. Le détenteur de la fève est ROI ou REINE pour un jour et se voit offrir une couronne en papier. Dans les galettes servies à l'Elysée il n'y a pas de fève, car depuis le 14 juillet 1789 il n'y a plus de ROI ni de REINE en France.



De nos jours, les galettes sont fabriquées en pâte feuilletée ou briochée et les fèves ont différentes formes ou symboles.



La Présidente Denise SCHUR

COURS D'ALSACIEN



Visite guidée d'Altkirch en alsacien

Après le succès de la saison des cours d'alsacien qui se terminent en juin 2025, une nouvelle saison est programmée à partir du 23 septembre.

Les inscriptions peuvent se faire dès fin août au bureau de Sierentz en partenariat avec Jean-Marc Fritsch qui propose des cours pour débutant à 17 h et continuant à 18 h comme en début d'année à la médiathèque de

Sierentz

Bien cordialement
Jean-Marc Fritsch



COMMUNIQUE DU CONSEIL DE FABRIQUE DE LA PAROISSE DE WAHLBACH

Les habitants de notre village qui souhaitent s'informer sur la vie paroissiale peuvent s'abonner au lien qui est édité tous les mois, et qui donne toutes précisions concernant les événements religieux de la communauté de nos 10 paroisses.

Dans chaque village, il y a un Conseil de Fabrique composé de 5 membres. Monsieur le curé fait partie de plein droit de ce conseil, ainsi que Monsieur le Maire ou un de ses délégués. Les membres se réunissent en principe une fois par trimestre ou exceptionnellement lorsque des événements particuliers surgissent. Le (la) secrétaire doit rédiger le PV sur un registre de délibération qui sera signé par le Président. Ce registre est contrôlé lors de la visite canonique organisée par le diocèse.

Les membres sont élus pour 6 ans. Les membres sortants peuvent être réélus dans la limite d'un nombre maximum de 5 mandats.

La fonction du Conseil de fabrique : il est chargé de veiller à l'entretien de l'édifice culturel et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en assurant les moyens d'y parvenir.

Revenus : quêtes, produits bancaires, dons, manifestations.

Charges : frais nécessaires à la célébration, assurance, entretien. Toutefois en cas d'insuffisance de ressources, la commune doit suppléer à cette insuffisance.

Dans l'Eglise, pendant le mois de mai, la statue de Sainte Vierge est mise en évidence, et bien fleuries. Les Fidèles qui étaient présents lors des offices ont été en admiration !



Ce printemps la Conseil de Fabrique, aidé par quelques bénévoles, a organisé une journée « repas à emporter » pour changer d'avec les traditions qui remontent à plus de 30 ans, - repas servis dans la salle -. Cet événement a connu un vif succès car plus de 120 repas ont été distribués. Cette façon de faire a permis aux organisateurs de se retrouver dans l'après-midi, autour d'une table, pour échanger les remarques et profiter du calme pour savourer avec appétit, leur repas bien mérité. Après l'effort, la récompense !

La chorale, toujours présente lors des offices, recrutent des choristes qui veulent bien s'investir, dans le but de rehausser les célébrations.

ACTIVITES

ASL Wahlbach Zaessingue propose :

COURS de YOGA d'Inspiration Tibétaine



Le mardi de 9h30 à 11h et le mercredi de 19h15 à 20h45 à Zaessingue salle ASL
À partir du mardi 9/09/25

Un Yoga de l'Énergie dont la pratique, grâce à des exercices de respirations, des mouvements, des concentrations, des mudras ... permet une détente progressive du système nerveux, un apaisement du mental ainsi que le développement de la vitalité, de la concentration, et de la présence à soi.
Un chemin vers l'Unité Corps Esprit Ame.

Cours de DO IN :

Le lundi de 18h15 à 19h15 à Zaessingue salle ASL.
À partir du lundi 8/09/25

D'origine japonaise, sa pratique propose des exercices de respiration, des étirements et des auto-massages. Contribue au maintien de la santé ,à assouplir le corps, à apaiser le mental et à stimuler la circulation énergétique.



Renseignements : Josiane Kammerlocher
07 81 84 04 98

Ouvert à tous - possibilité de participer à cours découverte.

NOUVEAU A ZAESSINGUE !!

KEL 'REFLEX : Cabinet de réflexologie

Riche d'une formation certifiante à l'école de réflexologie Nadine JEDREY et Sergio MESA d'ANNECY, je vous accueille au sein de mon cabinet, situé au **7 rue de l'Eglise à ZAESSINGUE.**

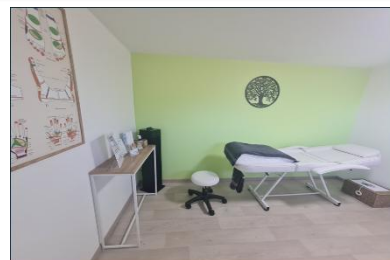
A l'écoute, professionnelle, je suis spécialisée dans la méthode neuro- réflexologie.

Scannez mon QR code et découvrez mon site internet !

A bientôt ! **Valérie KELLER- REFLEXOLOGUE- 06.35.28.47.69 sur RDV**

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h-18h et le samedi 9h-12h.



Marche Nordique

Du printemps à l'automne, tous les mardis à 18h15, sans interruption pendant les congés d'été.

A partir de mi-septembre, et durant les mois suivants le mercredi après-midi.

Information du lieu de rendez-vous hebdomadaire le lundi soir par mail.

Contact : Serge Wolf, 06 48 93 46 81 - serge.flow@wanadoo.fr



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE À RESPECTER POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

- Petit rappel des horaires pour les travaux de tonte et autres engins de jardinage bruyants : **8h00 /12h et 13h00/20h00. (19h00 le samedi). Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.** Cris et jeux, tapages nocturnes, scooters débridés, activités autour de la piscine, musiques extérieures ou dans les véhicules, travaux de bricolage, etc... sont autant de sources de conflits potentiels que l'on peut éviter avec un peu de bon sens.
- **Nuisances sonores.** Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.
- **Déjections canines.** Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs, lieux publics et les prairies où paissent des vaches. Laisser son chien faire ses besoins dans une prairie où paissent des vaches peut avoir de graves répercussions. Une seule déjection peut causer l'avortement d'un bovin.
- **Lutte contre le moustique tigre.** Pour éviter la prolifération de moustiques et spécialement du moustique tigre, il est impératif d'éviter toute eau stagnante (coupelles pour pots de fleurs, piscines non entretenues, bâches, arrosoirs, pneus usagés etc.). Pour votre information, le moustique tigre est vecteur de pathogènes tels que la dengue, chikungunya et le virus du Zika. Renseignements et/ou signalements :

Brigade verte d'Alsace TEL. : 03 89 74 84 04 (7 j/7)

- **Deux défibrillateurs ont été mis en place, un sur le muret au 14 rue de Zaessingue et le 2^{ème} à la salle communale. Merci à la famille MIESCH de nous avoir permis de poser le défibrillateur sur son muret.**



FERMETURE DE LA MAIRIE DU 11 AU 29 AOÛT 2025

MAIRIE DE WAHLBACH

2, rue de l'église - 68130 Wahlbach

Tél : 03.89.07.87.59 - Fax : 03.89.07.80.34

mairie@wahlbach.fr

www.wahlbach.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 15h à 18h30

Mardi et Jeudi de 09h à 11h30

ou sur rendez-vous

Très bonnes
vacances !

Hopla! Salut!
Et Au'voir !

